

## Constituer le dossier du permis côtier :

### Pièces et documents à transmettre

#### **1° La demande d'inscription aux Affaires Maritimes**

- Complétez, datez et signez la demande d'inscription en pièce jointe
- **Indiquez tous vos prénoms**

#### **2° Le contrat avec le bateau-école**

- Complétez, datez et signez le contrat avec le bateau-école en pièce jointe

#### **3° Le Certificat médical en pièce jointe**

- Le médecin de votre choix complète la partie « réservé au médecin consultant », date, signe et **appose son cachet sur lequel figure son numéro**
- Complétez la partie « réservé au candidat », datez et signez **le même jour que le médecin**

#### **4° La pièce d'identité**

- Venir avec votre Passeport ou Carte d'identité

#### **5° La photo d'identité**

- Il faut une photo d'identité officielle (type carte d'identité), de moins de 6 mois, faite en photomaton ou chez un professionnel.

#### **6° prendre 1 timbre fiscal de 78€** sur le site : <https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp>

Le droit d'inscription de 30€ sera à régler directement auprès du centre d'examen.

#### **7° Le règlement**

Le règlement s'effectue par chèque, espèces. **Pas de Carte bancaire.**

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Tel : 06 42 21 14 68.

Mail : loic@aber-nautisme.fr